Madagascar

En 2013, Madagascar a réalisé des progrès modestes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. L'ancien gouvernement de facto a dressé une liste des travaux dangereux pour les enfants, mené des enquêtes sur des affaires liées au travail forcé et à la traite des enfants, et engagé des poursuites judiciaires contre sept auteurs de traite des enfants à des fins sexuelles. Les comités nationaux et régionaux de lutte contre le travail des enfants ont poursuivi leurs travaux, et le gouvernement a financé un centre qui fournit des services aux enfants soustraits à des situations de travail des enfants. Toutefois, à Madagascar, des enfants continuent d'être astreints au travail des enfants dans l'agriculture et aux pires formes de travail des enfants dans l'extraction minière. En outre, la mise en œuvre des politiques était limitée, il n'y avait pas d'inspections des lieux de travail concernant les violations liées au travail des enfants, et le nombre des programmes sociaux n'était pas suffisant pour faire face à l'ampleur du problème.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants, y compris de ses pires formes, à Madagascar sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Lois	Approuver la liste des travaux dangereux.	2013
Mise en application	Enquêter sur les infractions liées au travail des enfants et aux pires formes de travail des enfants et entamer des actions en justice dans ce domaine, et veiller à ce que les initiatives d'application de la législation soient dotées de financements, de ressources humaines et de moyens de transport suffisants.	2009 – 2013
	Donner des éclaircissements et veiller à ce que les informations sur les poursuites judiciaires sont mises à la disposition du public.	2013
Politiques gouvernementales	Raviver les efforts de mise en œuvre des politiques existantes, y compris en exigeant des réunions régulières du Comité national de protection de l'enfant.	2010 – 2013
Programmes sociaux	Évaluer l'impact des programmes sociaux existants sur la lutte contre le travail des enfants.	2010 – 2013
	Amplifier les programmes de lutte contre la traite et le travail des enfants afin d'atteindre davantage d'enfants risquant de subir les pires formes de travail des enfants.	2010 – 2013
	Financer les subventions couvrant les frais de scolarité, l'alimentation et les fournitures scolaires. Établir et mettre en œuvre un programme visant à remédier au manque d'infrastructures scolaires et d'opportunités de formation professionnelle et technique ainsi qu'au non-enregistrement des naissances, qui limite l'accès des enfants à l'éducation.	2011 – 2013
	Effectuer des recherches pour déterminer les activités des enfants qui travaillent dans le secteur manufacturier et les bars, en situation de travail forcé et de servitude pour dettes afin d'orienter les politiques et les programmes.	2013

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Désagréger les plaintes reçues par les lignes téléphoniques gratuites de protection des enfants selon le nombre des enfants exploités par le travail.	2013
	Réaliser des activités de sensibilisation à l'utilisation éventuelle de pratiques culturelles traditionnelles susceptibles de mener à l'exploitation sexuelle commerciale des enfants.	2013
	Financer pleinement des initiatives telles que les bases de données existantes sur le travail des enfants.	2009 – 2013